



Démarche : Habilitation pour un intervenant en prévention des risques professionnels (IPRP) - Première demande

Organisme : Direction du travail

## Identité du demandeur

Email

Etablissement  
Numéro TAHITI

Dénomination

Forme juridique

## Formulaire

Formulaire de demande d'habilitation pour une première demande pour un intervenant en prévention des risques professionnels (IPRP)

**Aucun dossier incomplet ne sera présenté au comité technique consultatif.**

Ce formulaire est destiné à toute première demande d'habilitation pour un intervenant en prévention des risques professionnels (IPRP).

**IMPORTANT :** L'intervention de l'intervenant en prévention des risques professionnels fait l'objet d'une convention avec le service de santé interentreprises précisant :

1. les activités confiées à l'intervenant en prévention des risques professionnels ainsi que les modalités de leur exercice ;
2. les moyens mis à la disposition de l'intervenant en prévention des risques professionnels ainsi que les règles garantissant son accès aux lieux de travail et l'accomplissement de ses missions, notamment la présentation de ses propositions, dans des conditions assurant son indépendance.

Cadre réglementaire de la demande

## Identité du dépositaire

Civilité

☐ Mme

☐ M.

Prénom(s) et nom

Fonction au sein de l'organisme

Numéro de téléphone

Adresse électronique

## Renseignements administratifs relatifs à l'organisme demandeur de l'habilitation

Civilité

☐ Mme

☐ M.

Prénom(s) et nom du représentant légal

Fonction du représentant légal

Numéro de téléphone

Adresse postale

Adresse électronique

## Renseignements concernant la personne à habiliter

Civilité

☐ Mme

☐ M.

Prénom(s) et nom

Date et lieu de naissance

Métier exercé au moment de la demande

Numéro de téléphone

Adresse électronique

# Habilitation pour un intervenant en prévention des risques professionnels (IPRP) - Première demande

## Compétences de la personne à habilitier

### Diplôme(s) ou expérience(s) professionnelle(s) de la personne à habilitier

La personne à habilitier doit a minima répondre à une des conditions suivantes.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ Une expérience professionnelle acquise dans le domaine de la prévention des risques et amélioration des conditions de travail d'une durée minimale de trois ans ;
- ☐ Un diplôme d'ingénieur ;
- ☐ Un diplôme sanctionnant deux ans et plus d'études supérieures dans les domaines de la santé, de la sécurité ou de l'organisation du travail ;
- ☐ Un diplôme sanctionnant trois ans et plus d'études supérieures dans un domaine scientifique ou dans une matière relevant des sciences humaines et liée au travail.

### Diplôme obtenu avec l'établissement et la date d'obtention

## Domaine(s) d'habilitation sollicité(s)

### Domaine(s) d'habilitation sollicité(s)

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ Médical
- ☐ Technique
- ☐ Organisationnel

### Préciser la spécialité du domaine sollicité

## Pièces constitutives du dossier concernant la personne à habilitier

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Curriculum vitae

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Copie des diplômes et attestations de formation

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Copie de la convention avec le service de santé au travail interentreprises.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Copie du contrat de travail, si la personne à habilitier est salariée.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Copie d'une production réalisée en entreprise.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Description des activités, productions ou prestations exercées en lien avec le ou les domaines d'habilitation (références ou exemples d'actions menées, période, nom de l'entreprise concernée)

## Habilitation pour un intervenant en prévention des risques professionnels (IPRP) - Première demande

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Description des locaux et des aménagements (ex: superficie, nature des salles, ...)

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Description des équipements de travail (Type d'appareil / machine, fonction et date d'achat)

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Modèle de méthodologie d'intervention auprès des entreprises pour une démarche d'évaluation et de prévention des risques professionnels.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Engagement signé de la personne à habilitier

Par cet engagement, la personne à habilitier s'engage à :

- N'intervenir que dans des entreprises pour lesquelles elle n'a aucun intérêt personnel qui pourrait influencer son jugement (intérêts familiaux, intérêts financiers, ...);
- Informer l'inspecteur ou le contrôleur du travail en cas de danger grave en milieu de travail lorsque les mesures ne sont pas prises par l'employeur, et ce, malgré l'information du médecin du travail et de l'employeur ;
- Garder confidentielles les informations recueillies durant la mission (secret de fabrication, données individuelles, ...).

### En cas de départ de la personne habilitée de l'organisme demandeur, celui-ci s'engage à en informer la Direction du travail.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

### Je certifie l'exactitude des renseignements fournis ci-avant.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non